



# Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2021

OCTOBRE 2022

Le prix moyen de l'électricité pour les ménages français augmente en 2021 de 2,3 %, à un rythme supérieur à l'inflation générale (+ 1,6 %). Les ménages français paient l'électricité moins cher, en moyenne, que les ménages des 26 autres pays de l'Union européenne. L'écart s'accroît même par rapport à 2020. Le prix hors TVA de l'électricité pour les entreprises françaises augmente encore davantage en moyenne, de 6,6 %, en 2021. Les entreprises consommant les plus gros volumes ont connu des augmentations plus fortes du prix de l'électricité en 2021, même si elles bénéficient de prix sensiblement plus bas que les petits consommateurs. Le prix de l'électricité pour les entreprises en France reste compétitif en Europe, notamment par rapport aux autres grands pays d'Europe de l'Ouest.

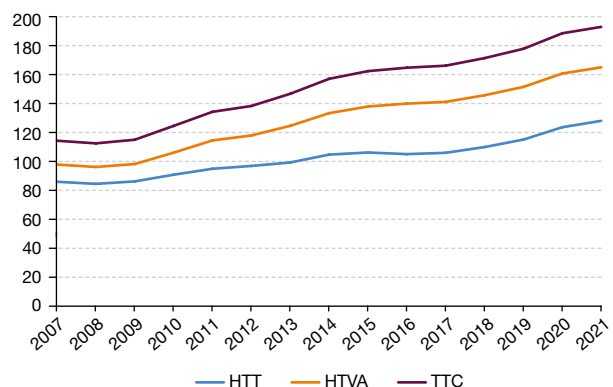
## LE PRIX MOYEN DE L'ÉLECTRICITÉ SUR LE MARCHÉ RÉSIDENTIEL FRANÇAIS AUGMENTE DE 2,3 % EN 2021

En 2021, le prix moyen toutes taxes comprises (TTC) de l'électricité sur le marché résidentiel en France s'élève à 193 €/MWh. Il augmente de 2,3 % par rapport à 2020 (graphique 1), nettement moins qu'entre 2019 et 2020 (+ 6,0 %). Cette hausse, qui est supérieure à l'inflation générale des biens et services (+ 1,6 %), est portée par l'augmentation du prix hors toutes taxes (HTT, + 3,6 %), qui atteint 128 €/MWh en 2021 (soit 66 % du prix TTC). L'augmentation concerne à la fois les tarifs réglementés de vente (TRV), qui représentent encore 67 % des volumes vendus et 64 % des ménages au 31 décembre 2021, et les offres de marché. Au cours des dix dernières années, le prix TTC en euros courants (offres de marché et TRV) a augmenté en moyenne annuelle de 3,7 %, contre 1,4 % pour les prix à la consommation sur la même période.

La majeure partie du prix HTT est constituée des coûts d'approvisionnement et de commercialisation (composante « fourniture »), qui représentent 73 €/MWh (graphique 2). La part complémentaire, qui s'élève à 55 €/MWh, correspond au coût d'acheminement, au travers du tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (Turpe). Ce coût est imputable à l'utilisation du réseau de distribution (lignes de moyenne et basse tension) pour 44 €/MWh, soit 35 % du prix HTT, et

## Graphique 1 : évolution du prix de l'électricité pour les ménages en France

En €/MWh (euros courants)



Note : HTT = prix hors toutes taxes ; HTVA = prix hors TVA ; TTC = prix toutes taxes comprises.

Source : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité

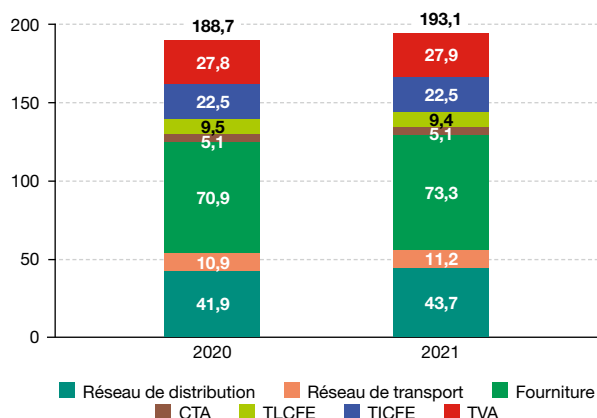
à celle du réseau de transport (lignes de très haute et haute tension) pour 11 €/MWh, soit 9 % du prix HTT.

L'augmentation du prix HTT en 2021 par rapport à 2020 trouve d'abord son origine dans celle de la composante « fourniture », dans un contexte de hausse globale des prix à terme de l'électricité sur le marché de gros. Le prix spot a ainsi atteint 275 €/MWh en décembre 2021, soit plus de trois fois plus que son point le plus haut sur la dernière décennie. Cette hausse a entraîné, comme en 2020, des demandes d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh : cession par EDF à ses concurrents d'une partie de sa production nucléaire à prix fixe et dans la limite d'un plafond) dépassant le plafond de 100 TWh fixé par la loi. La hausse du prix des garanties de capacité, assurant la sécurité d'approvisionnement, dans un contexte tendu d'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité, ainsi que celle des coûts de commercialisation, incluant les certificats d'économie d'énergie (CEE), ont aussi contribué à la hausse de la composante « fourniture ». La composante « acheminement » participe également à l'augmentation du prix HTT, en lien avec la hausse du Turpe au 1<sup>er</sup> août 2021.

## Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2021

**Graphique 2 : décomposition du prix TTC de l'électricité pour les ménages en France en 2020 et 2021**

En €/MWh (euros courants)



Note : CTA = contribution tarifaire d'acheminement ; TLCFE = taxes locales sur la consommation finale d'électricité ; TICFE = taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité.

Source : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité

Hors TVA, les taxes payées par les ménages représentent 37 €/MWh, soit 19 % du prix TTC, dont 22,5 €/MWh pour la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), 9,4 €/MWh pour les taxes locales sur la consommation finale d'électricité (TLCFE) et 5 €/MWh pour la contribution tarifaire d'acheminement (CTA). Les taxes hors TVA, qui ont triplé depuis 2007, évoluent modérément depuis quatre ans, du fait notamment du gel de la TICFE (qui a intégré en 2016 la contribution au service public de l'électricité - CSPE) à 22,5 €/MWh depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La TVA représente, quant à elle, 28 €/MWh, soit 15 % du prix TTC en moyenne.

### LES MÉNAGES PAIENT EN MOYENNE L'ÉLECTRICITÉ MOINS CHER EN FRANCE QUE DANS LES AUTRES PAYS EUROPÉENS

En 2021, le prix moyen TTC de l'électricité sur le marché résidentiel s'élève à 231 €/MWh dans l'Union européenne (UE à 27 États hors Royaume-Uni), en augmentation de 6,4 % par

rapport à 2020. Les prix progressent moins vite en France (+ 2 %), en Allemagne (+ 3 %) ou en Italie (+ 4 %). À l'inverse, des pays comme l'Espagne (+ 19 %) et la Suède (+ 30 %) connaissent des évolutions très importantes. Le prix en France est inférieur de 17 % à la moyenne de l'Union européenne. Cet écart augmente par rapport à 2020 (13 %) mais reste nettement inférieur à son niveau de 2008 (38 %). La France se classe au 17<sup>e</sup> rang des pays où l'électricité est la moins chère, en 2021 comme en 2020. Elle est devancée par tous les pays d'Europe de l'Est, mais est en revanche mieux positionnée que la plupart des pays d'Europe de l'Ouest. Le prix payé par les ménages est ainsi plus bas en France qu'en Italie (260 €/MWh), en Espagne (289 €/MWh) et en Allemagne (327 €/MWh), pays de l'Union européenne à 27 où l'électricité domestique est la plus chère (graphique 3).

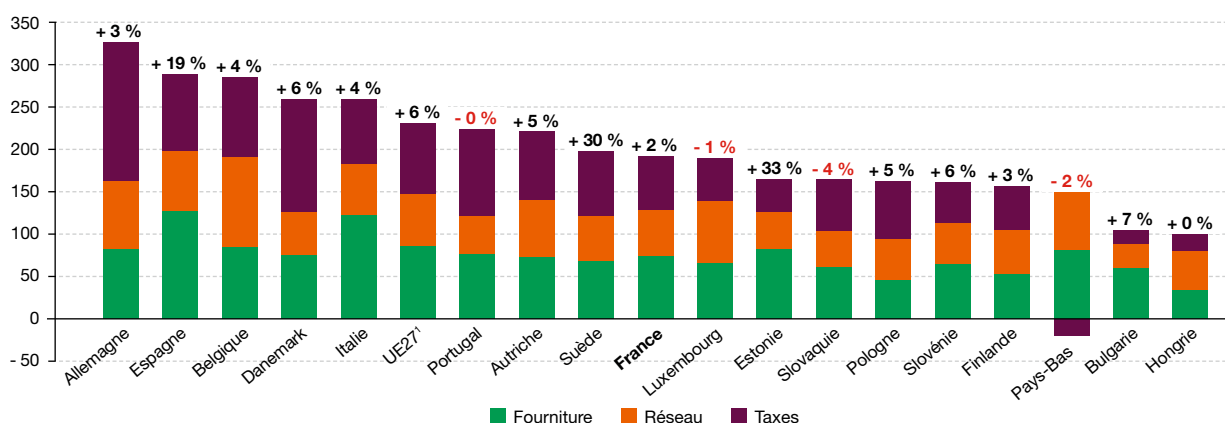
La position favorable de la France par rapport aux autres pays ouest-européens les plus peuplés s'explique par différents facteurs. Historiquement, son bouquet énergétique, dominé environ aux trois quarts par l'électricité nucléaire, lui permet de limiter le coût d'approvisionnement, que ce soit dans les tarifs réglementés de vente ou dans les offres de marché, via le mécanisme d'Arenh. Cet avantage est toutefois atténué depuis 2019 par l'atteinte du plafond de 100 TWh de ce dispositif. En outre, le coût d'acheminement est modéré en France, plus bas de 11 % en 2021 que la moyenne européenne, et inférieur à celui observé en Italie, en Espagne et en Allemagne en particulier. Enfin, la fiscalité sur l'électricité consommée par les ménages pèse en France moins que dans les principaux pays limitrophes : les taxes totales, TVA incluse (65 €/MWh) y sont moins élevées qu'en Italie (77 €/MWh), en Espagne (90 €/MWh) et surtout en Allemagne (164 €/MWh). La position avantageuse des Pays-Bas s'explique par le niveau de fiscalité, les ménages ayant bénéficié de subventions et de baisses de taxes en 2021 pour faire face à la hausse des prix.

### LE PRIX PAYÉ PAR LES ENTREPRISES FRANÇAISES AUGMENTE FORTEMENT EN 2021

Le prix moyen hors TVA (HTVA) payé par les entreprises françaises atteint 106 €/MWh en 2021. Il augmente nettement par rapport à 2020 (+ 6,6 %), à un rythme proche de celui des deux années précédentes (+ 6,2 % en 2019 et + 5,3 % en

**Graphique 3 : prix TTC de l'électricité pour les ménages dans l'Union européenne en 2021**

En €/MWh (euros courants)



<sup>1</sup> Union européenne à 27 États hors Royaume-Uni.

Lecture : en France, en 2021, le prix de l'électricité dans le résidentiel s'élève à 193 €/MWh TTC, se décomposant en 73 €/MWh pour la fourniture, 55 €/MWh pour le réseau et 65 €/MWh pour les taxes. Le prix a augmenté de 2 % entre 2020 et 2021.

Sources : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité ; Eurostat

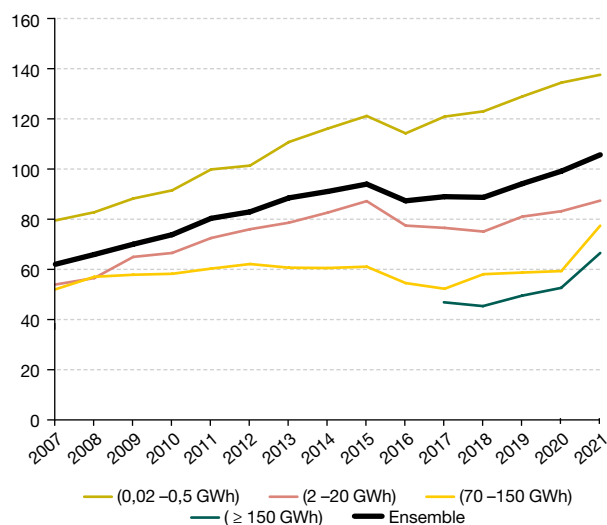
## Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2021

2020) - (graphique 4). Auparavant, il était resté quasiment stable entre 2014 et 2018, après avoir augmenté de 5,6 % par an en moyenne entre 2007 et 2014. La hausse en 2021 est principalement imputable au coût de fourniture, qui constitue 59,0 % du prix HTVA et qui augmente de 13,2 %. Sur dix ans, le prix de l'électricité pour les entreprises a progressé plus vite que l'inflation (+ 2,8 % par an en moyenne, contre + 1 % par an pour l'ensemble des prix).

Au cours de la dernière décennie, les écarts de prix entre les entreprises les plus consommatrices et les autres s'étaient fortement accrus, notamment sous l'effet des mesures prises par le Gouvernement pour limiter les prix payés par les entreprises électro-intensives. Le prix payé par les entreprises consommant entre 70 et 150 GWh par an n'avait ainsi que légèrement augmenté, de 2 % entre 2010 et 2020, alors qu'il avait progressé de presque 50 % sur la même période pour les entreprises consommant de plus faibles volumes (entre 0,02 et 0,5 GWh). En 2021, en revanche, cela s'est inversé : le prix payé par les entreprises consommant entre 70 et 150 GWh par an, plus sensible aux évolutions des prix sur le marché de gros, s'est accru de 31 % alors qu'il n'a augmenté que de 2 % pour les entreprises consommant entre 0,02 et 0,5 GWh par an.

### Graphique 4 : évolution du prix hors TVA de l'électricité pour les entreprises en France par niveau de consommation

En €/MWh (euros courants)



Note : les clients non résidentiels sont répartis suivant des tranches de consommation annuelle, définies par le règlement européen sur la transparence des prix du gaz et de l'électricité.

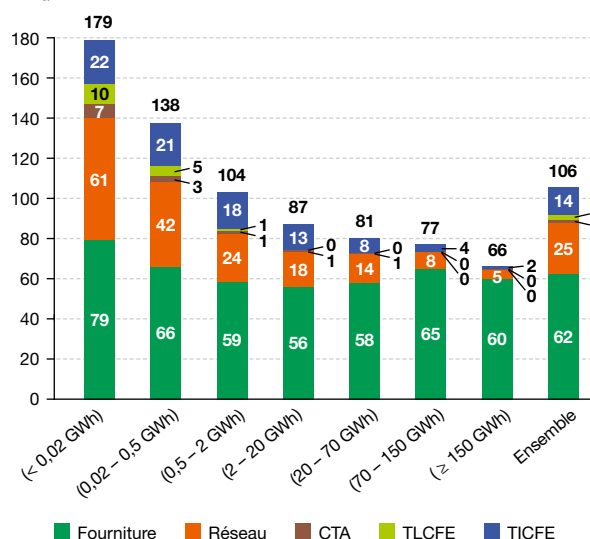
Source : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité

### LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ PAYÉ PAR LES ENTREPRISES EST D'AUTANT PLUS BAS QUE LEUR CONSOMMATION EST ÉLEVÉE

Les entreprises françaises paient l'électricité à un prix moyen hors TVA de 106 €/MWh en 2021 (graphique 5). Il se compose de 59 % de coût de fourniture (y compris commercialisation), 24 % de coût d'acheminement, payé via le Turpe, et 17 % de taxes. La TICFE représente en moyenne 76 % de ces dernières, la TLCFE 13 % et la CTA 11 %. Le coût d'acheminement est, quant à lui, imputable à 39 % au réseau de transport et à 61 % au réseau de distribution, comme en 2020.

### Graphique 5 : prix hors TVA de l'électricité et ses composantes pour les entreprises en France suivant le niveau de consommation en 2021

En €/MWh



Note : CTA = contribution tarifaire d'acheminement ; TLCFE = taxes locales sur la consommation finale d'électricité ; TICFE = taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité.

Les clients non résidentiels sont répartis suivant des tranches de consommation annuelle, définies par le règlement européen sur la transparence des prix du gaz et de l'électricité.

Source : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité

Le prix moyen masque une forte hétérogénéité selon le niveau de consommation des entreprises. Les moins consommatrices paient des prix proches des ménages mais de l'ordre du triple de ceux payés par les plus consommatrices. Cet écart s'explique principalement par une fiscalité alléger et par des coûts d'acheminement plus faibles. Les entreprises électro-intensives, notamment celles exposées à la concurrence internationale, ou des entreprises de certains secteurs, grandes consommatrices d'électricité, bénéficient d'exemption ou de taux réduit de TICFE. La TLCFE est également d'autant plus réduite que les entreprises souscrivent à des puissances élevées. Enfin, les coûts d'acheminement (Turpe), et la CTA qui s'en déduit, sont réduits pour les entreprises les plus consommatrices, directement reliées au réseau de transport, car elles ne contribuent pas au financement du réseau de distribution. En outre, lorsqu'un site fortement consommateur d'électricité présente un profil de consommation stable, anticyclique ou permettant le stockage au bénéfice du réseau, il peut bénéficier, depuis 2016 et selon une révision datant de 2021, d'une réduction sur le Turpe en contrepartie des services rendus au système électrique.

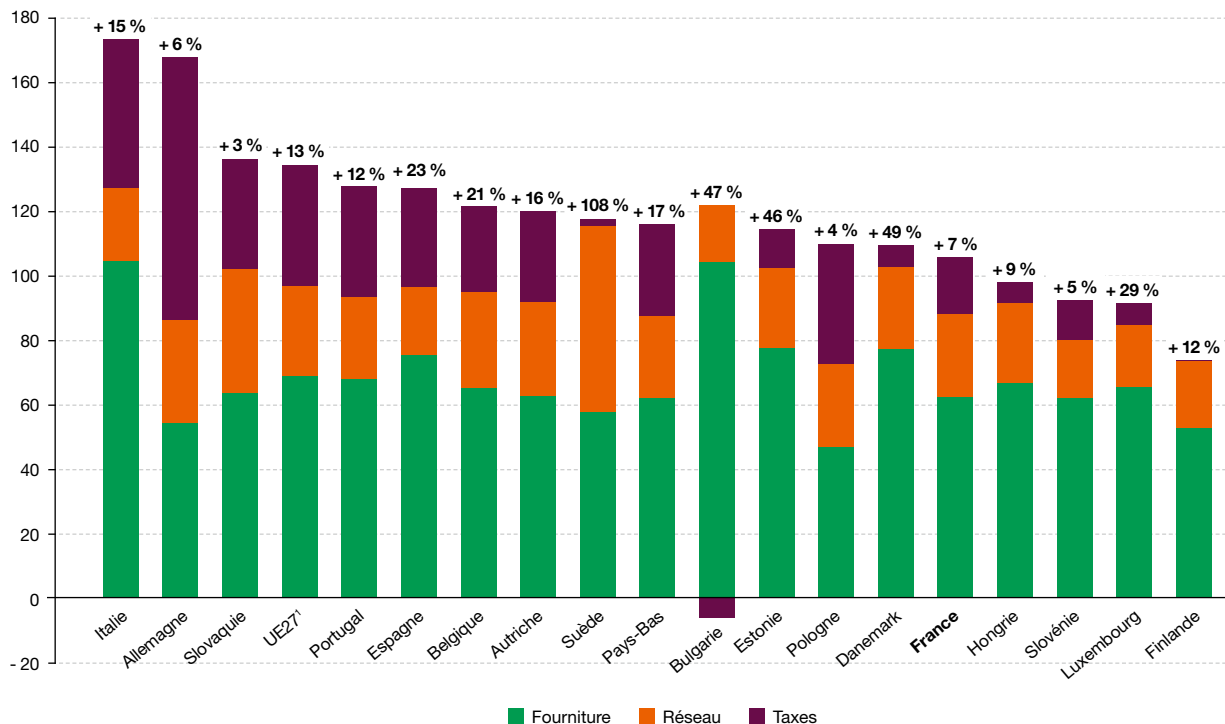
### LES ENTREPRISES FRANÇAISES BÉNÉFICIENT DE PRIX COMPÉTITIFS PAR RAPPORT À CELLES DES AUTRES GRANDS PAYS OUEST-EUROPÉENS

Le prix moyen de l'électricité pour les entreprises (hors TVA) progresse de 13 % dans l'Union européenne en 2021, rythme plus élevé que celui observé en France (+ 6,6 %).

Les entreprises françaises bénéficient de prix inférieurs de 21 % à ceux pratiqués, en moyenne, dans l'Union européenne (graphique 6). L'électricité consommée à des fins professionnelles est notamment moins chère en France (106 €/MWh) qu'en Espagne (127 €/MWh), en Allemagne

## Graphique 6 : prix hors TVA de l'électricité pour les entreprises dans l'Union européenne en 2021

En €/MWh



<sup>1</sup> Union européenne à 27 États hors Royaume-Uni.

Lecture : en France, en 2021, le prix de l'électricité dans les secteurs non résidentiels s'élève à 106 €/MWh TTC, se décomposant en 62 €/MWh pour la fourniture, 26 €/MWh pour le réseau et 18 €/MWh pour les taxes. Le prix a augmenté de 7 % entre 2020 et 2021.

Sources : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité ; Eurostat

(168 €/MWh) et en Italie (174 €/MWh). En réalité, en 2021, le prix de l'électricité pour les entreprises est moins cher qu'en France dans seulement quatre pays de l'Union européenne à 27 : la Finlande (74 €/MWh), le Luxembourg (92 €/MWh), la Slovénie (93 €/MWh) et la Hongrie (98 €/MWh). L'écart entre la France et la moyenne de l'Union européenne tend toutefois à se réduire, le prix français ayant davantage crû depuis 2008 (+ 3,7 % en moyenne annuelle) que le prix moyen européen (+ 2,5 %).

### MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de l'enquête semestrielle sur les prix de l'électricité et du gaz menée par le service des données et études statistiques (SDES) ainsi que d'enquêtes similaires conduites dans les autres États membres de l'Union européenne, en application du règlement n° 2016/1952 sur les statistiques européennes concernant les prix du gaz et de l'électricité. Depuis 2021, le champ géographique de l'enquête est la France entière.

Les principaux fournisseurs d'électricité renseignent, selon des tranches de consommation, les volumes et les montants facturés au cours du semestre à l'ensemble de leurs clients (qu'ils souscrivent à un tarif réglementé ou à un tarif libre). Le rapport des deux, après agrégation des chiffres des fournisseurs, donne un prix moyen unitaire de l'électricité par tranche de consommation. Depuis 2017, chaque année, les enquêtés fournissent également une décomposition du prix (réseau, fourniture, taxes). Les données collectées sont basées sur la facture, ce qui permet de garantir la cohérence entre les montants payés, les volumes consommés et la décomposition du prix.

Eurostat publie les résultats compilés pour tous les pays de l'UE sur son site [ec.europa.eu/eurostat/web/energy/data/database](https://ec.europa.eu/eurostat/web/energy/data/database) ainsi que des données annuelles complètes à partir de 2019.

Pour tout complément d'information sur les traitements effectués, consulter la notice méthodologique disponible sur le [site internet du SDES](#).

Jacques LAVERTU, SDES  
Christophe MEILHAC, SDES

Dépôt légal : octobre 2022  
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Directrice de publication : Béatrice Sédillot  
Coordination éditoriale : Amélie Glorieux-Freminet  
Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

### Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques  
Sous-direction des statistiques de l'énergie  
Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel : [diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr)

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)